

Attention, enfants en danger La pédophilie dans la société

Elles ont droit à quelques secondes dans le journal télévisé ; un quart de page dans la rubrique des faits divers ; et des ragots colportés de bouche à oreille. Voilà à quoi se résume la fin tragique de petites âmes innocentes qui tombent sous les griffes de prédateurs sexuels, avant que leur souvenir ne sombre dans l'oubli. Les auteurs de ces crimes restent en liberté, rodant d'autres victimes.

Combien d'autres victimes faut-il encore pour que la population réalise que notre société est malade ? Combien d'autres Edouarda Gentil faut-il ? Regardez le visage de vos enfants ! Essayez d'imaginer le calvaire enduré par les parents, les proches de ces enfants victimes de prédateurs sexuels ! Il est plus que temps de dire « STOP à la violence envers les enfants » ! La dernière tragédie qui a défrayé la chronique est la mort de la petite Edouarda Gentil, onze ans, retrouvée au bout de dix jours de recherches. Le corps était en état de décomposition avancé, à moitié dévêtu à l'oreille d'une chasse. En 2005, il y a eu le cas de la petite Marie Anita Jolita, deux ans et demi, agressée sexuellement et qui a eu le crâne fracassé à coups de pierre par deux jeunes de 14 et 20 ans à Cité la Chaix (Cité tôle), Mahébourg. Il y a eu le cas de Joanick Patricia Martin, en 2012, trouvée morte après avoir été torturée, le corps lacéré, le crâne fracturé et le corps immolé.

QUI SONT CES PRÉDATEURS ?

Il est primordial de se dire que tous les enfants, nos enfants, sont susceptibles d'être victimes, à tout moment, d'agression sexuelle. Aucun petit n'est à l'abri. Aucune couche sociale ou communauté n'est épargnée. Ces agresseurs sans scrupules et dénués de toute moralité ne sortent pas des bois, tels des méchants loups. Ce sont des personnes (dans 99% des cas), proches, issus du cercle de confiance de l'enfant. Ils patientent dans l'ombre, guettant le moment propice pour se jeter sur leurs victimes. Ils attendent une erreur, un moment d'inattention de notre part pour sévir.

L'ÉQUILIBRE PSYCHIQUE AFFECTÉ.

Il est essentiel que les adultes comprennent l'impact d'un attouchement, d'une agression sexuelle sur l'équilibre psychique de l'enfant. Ce n'est jamais un acte banal sans conséquence. C'est une intrusion dans le développement de la victime. Une agression sexuelle sur un enfant peut être qualifiée de tentative 'd'assassinat psychique.' Malgré l'absence de violence physique dans plusieurs cas, tout abus sexuel est une forme de violence psychologique et émotionnelle grave. Les enfants ne peuvent donner leur consentement à une activité sexuelle, en connaissance de cause. Ils ne peuvent en prédire les

conséquences qui sont :
sur le **plan psychologique** - une dévalorisation de soi, la dépression, un sentiment de culpabilité, de honte.
sur le **plan physique** - blessures aux zones génitales, fibromyalgie, automutilation et rituels de lavage etc.
sur le **plan social** : repli social, agressivité, difficulté à faire confiance, désinvestissement ou surinvestissement scolaire etc. Elles ont également un impact sur la **vie sexuelle** : masturbation compulsive chez l'enfant, agression sexuelle d'autres enfants, mimes d'actes sexuels, etc.

LE PÉDOPHILE EST RESPONSABLE

La protection de nos enfants relève de notre responsabilité à tous. Il est trop facile de se cacher derrière les textes de lois et les institutions pour la protection de nos enfants. Il est essentiel que les parents prennent leurs responsabilités en main. Il est de leur devoir d'assurer la sécurité de leur progéniture. De nombreux parents ont totalement démissionné devant leurs responsabilités face à leurs enfants. Le manque de communication peut provoquer chez l'enfant un sentiment d'abandon. C'est une triste réalité. Que dire de ces parents qui avouent ne même pas dire 'bonjour' à leurs enfants ? Si une mère ou un père ne trouve pas le temps pour leur tout-petit, si l'enfant s'entend seriner, matin et soir « Ayo, to fatig mo latet, mo bizin ale travay » ou « Aret plin moi, monn fatiguer ek travay... », on ne donne pas cher des relations parents / enfants et de leurs conséquences. Outre le manque de dialogue, et le « peer pressure », la curiosité et l'absence d'éducation sexuelle appropriée font de nos enfants des proies faciles pour les prédateurs. La pauvreté extrême est un autre facteur qui pousse vers une sexualité précoce ; il y a aussi le relâchement au sein de la cellule sociale, certains parents se montrent moins stricts et ne font pas attention aux comportements de leurs enfants.

COMMENT PROTÉGER NOS ENFANTS ?

En tant que parent ou tuteur, il faut rester vigilant et guetter les gestes suspects ou déplacés de nos enfants. Un enfant de bas âge est une proie facile. Il est impératif de garder un œil attentif sur les faits et gestes des enfants et ne jamais les laisser livrés à eux-mêmes.



LES BONS GESTES

- Informer et sensibiliser les Mauriciens sur la pédophilie et l'inceste
- Donner la parole aux victimes et aux ex-victimes d'abus sexuels
- Informer la population et les victimes des possibilités de démarches (accompagnement psychologique, médical, légal)
- Être à l'écoute et encadrer ces enfants en leur procurant un accompagnement psychologique et médical

EN CAS D'AGRESSION

- Écouter son enfant.
- Le croire.
- Ne pas minimiser l'abus sexuel.
- Dire à l'enfant qu'il n'est pas coupable, ni responsable. Ce n'est pas de sa faute.
- Lui dire qu'il est capital de le protéger de son agresseur.
- Dissocier l'agresseur de ses actes : ce que l'agresseur a fait n'est pas bien. Si c'est quelqu'un que l'enfant aime (dans 80% des cas), lui expliquer que ce sont ses actes qui sont condamnables.
- Envisager une prise en charge psychologique, médicale (pédiatre de l'enfant, médecin généraliste qui s'y connaît ou médecin légiste) et légale.
- Porter plainte.

OÙ PORTER PLAINTÉ ?

- * Dans tous les postes de police de l'île.
- * Pour les enfants en particulier, à la Child Development Unit (CDU) : téléphone : 113 ou Drop In Centre de Bell-Village : 213 31 12.
- * Au Bureau de l'Ombudsperson for Children : tel : 454 30 10.
- * Police : Mme Thomas ; tel : 52 51 27 30.

Ken Dorasamy de la Commission Enfant de DISMOI :

« L'éducation de l'enfant débute au berceau »

■ Qui est Ken Dorasamy ?

J'ai trente ans, je suis cadre pour une société offshore. Je suis le cadet d'une famille de deux enfants, ma mère a été puéricultrice, puis directrice d'un établissement préscolaire. Elle a toujours adoré les enfants. Son côté très charitable l'a poussé à ouvrir cette école pour aider les plus démunis. Mon père était policier. Mes parents m'ont toujours accompagné dans mes choix, jouant le rôle de garde-fou pour m'aider à rester dans le droit chemin. Je leur dois ce que suis grâce à leur soutien et l'accès libre aux informations qu'ils m'ont donné pour m'épanouir. Tout le monde n'a pas cette chance. Je suis d'un abord facile et je suis un optimiste qui préfère toujours voir le bon côté de l'autre. Ce qu'on me reproche souvent. Je suis aussi passionné de photographie, d'aventure, de voyages, de sports mécaniques et extrêmes.

■ Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre DISMOI et la Commission Enfant ?

J'ai rejoint DISMOI, car c'est la seule ONG à Maurice qui s'attaque au vaste champ des droits humains et qui vise à les promouvoir dans l'Océan Indien. Je suis attaché à la cause des enfants, car trop souvent, par ignorance ou par manque d'informations, ils sont les premières victimes de gens peu scrupuleux. Nos enfants seront les adultes de demain. L'éducation

et leur encadrement doivent débiter dès le berceau pour leur donner tous les outils nécessaires à l'exercice d'une citoyenneté responsable.

■ Votre rôle au sein de la Commission Enfant ?

Mon rôle au sein de la commission est d'abord d'immortaliser la beauté des enfants qui s'épanouissent dans leur environnement. Il nous faut aussi mettre en lumière la face « cachée » de la dure réalité des enfants dans notre pays. Je veux aider ceux qui sont dans le besoin.

■ Qu'est-ce que cela apporte à un enfant de connaître ses droits ?

Une personne avertie en vaut deux. Cela s'applique d'abord aux enfants. Chaque être vivant a des droits. Notre Commission Enfant veut sensibiliser les plus jeunes à leurs droits et aussi à leurs responsabilités. Ces deux principes sont liés.

■ Quelles lois sont les moins respectées à Maurice ?

La Convention des Droits de l'Enfant stipule que « les États s'engagent à respecter les

droits énoncés dans la Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, leur naissance ou de toute autre situation. »

Nous réalisons bien que dans notre société, ces principes de base sont ignorés et que la discrimination en fonction de la couleur de peau ou du milieu social.

■ **Le mot de la fin ?**
Nous aspirons tous à un avenir meilleur pour nos enfants. Mais il ne faut que les parents s'appuient sur les textes de loi et les institutions pour assurer la protection et l'épanouissement de nos enfants. Cela relève aussi de la responsabilité de tout un chacun. La protection de l'enfant est un sujet qui nous concerne tous. Nous devons faire de notre mieux pour s'y conformer.



PARENTS, QUE FAIRE ?

Instaurer, dès le plus jeune âge, un lien de confiance avec ses enfants pour qu'ils se sentent à l'aise pour vous parler, bénéficier d'une éducation sexuelle, savoir poser des interdictions à la maison et en classe, l'éducation parentale si besoin, apprendre à l'enfant à distinguer les gestes acceptables et ceux qui sont déplacés, les "bons secrets" des "mauvais", apprendre aux enfants à distinguer les comportements manipulateurs, s'informer sur les abus sexuels. Les parents doivent prendre le temps d'observer et d'écouter.

Nobody to listen

Suicide does not end the chances of life getting worse; suicide eliminates the possibility of it ever getting better. In consonance, suicide is an unconditional violation of Human Rights. Suicide and thoughts about suicide start early. Overall, at least 25 percent of children and adolescents have suicidal thoughts at some point during their lives. Many of us ask ourselves, are the numbers of suicides going up, or is the media just telling us more about police believe that there must be hundreds of suicide attempts among youngsters, not reported and masked by parent. Mixing Paracetamol with Coca Cola, a syringe in the vein, using blades on the wrist and swallowing pills, become the suicidal tools to easy escape from problems. The factors leading to suicide are as complex as human nature. Someone who believes that there is truly no other option to solve their problems may be experiencing suicidal ideation. Warning signs of suicide comprise: Talking about suicide, making statements such as "I wish I were dead", Withdrawing from friends and loved ones, wanting to be alone, Getting the means to commit suicide, such as stocking up on pills, Severe mood swings, Feeling trapped or hopeless about situation, Preoccupation with death, dying, or violence, Increased use and abuse of drugs and alcohol, Change in normal routine, such as sleep or eating patterns, Giving away belongings or getting affairs in order, Engaging in risky or self-destructive behaviour, Saying goodbye to people as if they won't see them again, Personality changes, such as severe anxiety or agitation.

Arun Rookmeem,
SSS Triplet College

DISCLAIMER

Les informations contenues dans cette page n'engagent que l'association DISMOI (Droits humains Océan Indien) et les intervenants. La reproduction, la diffusion et / ou la distribution de ces informations ne sont pas autorisées sans la permission de DISMOI.

